

# Rapport mensuel statistique bruit-pollution – Octobre 2022

## Stations de mesure :

« MOUANS » (Allée du Roure), « ROQUETTE » (Chemin du Cros) et « RANGUIN » (Avenue de la Borde à Mougins).

## Chiffres remarquables du mois d'octobre :

Station :	Mouans (1)	Roquette (2)	Ranguin (3)
<b>Nombre de survols identifiés</b>	<b>462</b>	<b>912</b>	<b>870</b>
<b>Na62 (Nb de survols &gt; 62dB)</b>	<b>301</b>	<b>634</b>	<b>245</b>
<b>Na65 (Nb de survols &gt; 65dB)</b>	<b>205</b>	<b>556</b>	<b>138</b>
<b>Lden pour le mois (4)</b>	<b>39,1 dB</b>	<b>47,4 dB</b>	<b>47,8 dB</b>
<b>Nb de jours où Lden &gt; 45dB</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>9</b>
<b>Record d'Émergence (Lamax)</b>	<b>80 dB</b> le 28/10	<b>89 dB</b> le 14/10	<b>86 dB</b> le 19/10
<b>Densité des survols atteints (à l'heure)</b>	<b>7</b> les 1 et 11/10	<b>12</b> le 6/10	<b>9</b> le 18/10
<b>Record de survols</b>	<b>29</b> le 1/10	<b>52</b> le 29/10	<b>56</b> le 27/10
<b>Nb de plaintes du mois, pour nuisances</b>	<b>1700</b>		
<b>Record de plaintes du mois</b>	<b>160</b> le 2/10		

(1) Et (2) : Pics validés par corrélation entre les pics de bruit, les trajectoires et les plaintes, autour de chaque station.

(3) : Validation spécifique pour les survols de Ranguin : visuellement, et par absence de plainte ou de trajectoire MLAT

(4) : L'indicateur Lden est la moyenne de l'énergie sonore sur 24h. Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à un bruit aéronautique supérieur à 45dB (seuil définit par l'OMS).

## Graphiques de progression mensuelle des survols :

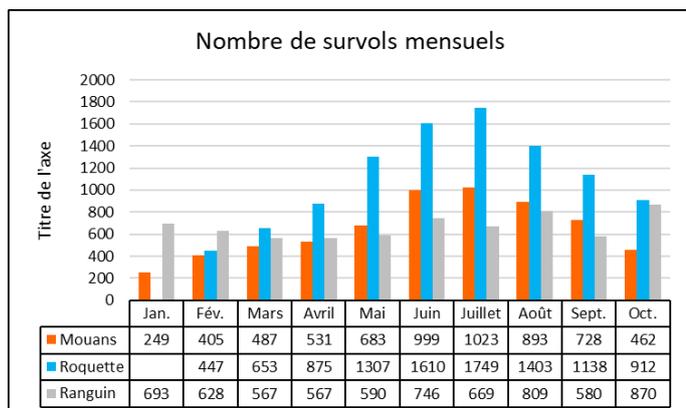


Figure 1 : Nombre de survols

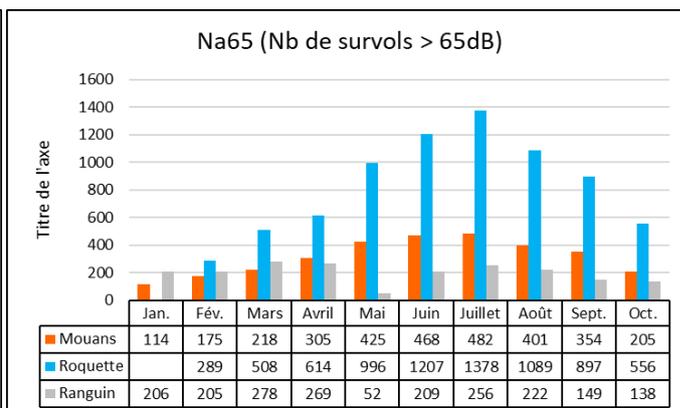


Figure 2 : Nombre de survols supérieurs à 65dB

## Journée la plus insupportable à La Roquette:

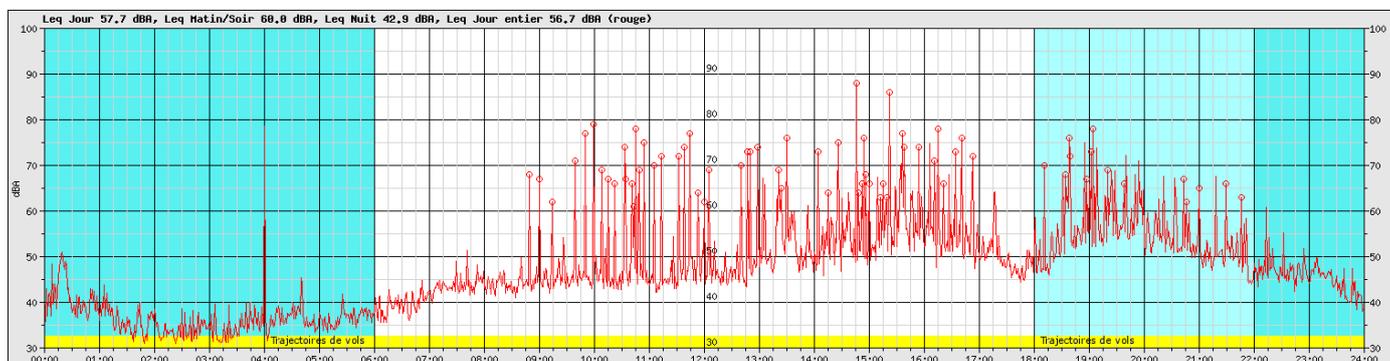


Figure 3 : La Roquette le 1/10 : survols jusqu'à 22h !

**En octobre, le village de La Roquette a été soumis durant 20 jours sur 31 à un niveau sonore aéronautique moyen dépassant largement la valeur tolérée par l'OMS (45dB) !**

## Journée la plus insupportable à Mouans-Sartoux:

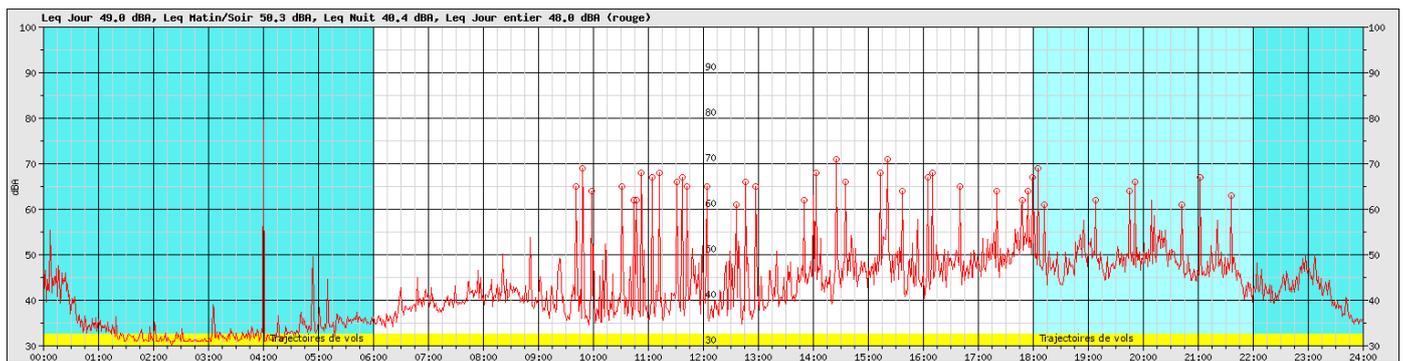


Figure 4 : Mouans-Sartoux le 1/10 : des survols jusqu'à 22h !

## Pollution (Capteur de Mouans-Sartoux):

- **Évaluation de la contribution aéronautique à la pollution** liée aux survols de la station de Mouans-Sartoux : Les jours raccourcissant et avec le passage à l'heure d'hiver, le maximum de corrélation est obtenu en intégrant les mesures de 17h le jour considéré à 17h le jour suivant.

Cependant, les conditions hivernales qui arrivent (vent, pluie, surtout en fin de mois) ne permettent pas d'avoir une corrélation supérieure à **52.6 %** pour l'ensemble du mois. Cette corrélation entre survols et calculs de dépôts polluants sera sans doute, du fait des perturbations météo, de moins en moins pertinentes au fur et à mesure que l'hiver s'avance.

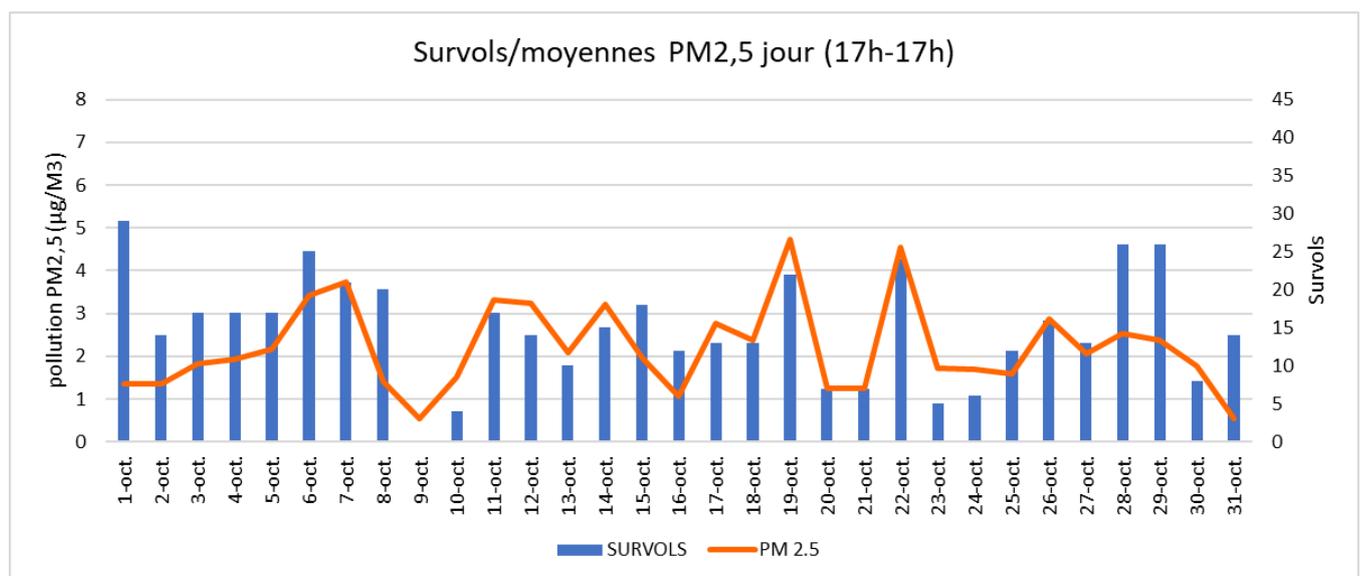


Figure 5 : Pour octobre, la corrélation est de 53 % pour le mois

**RESERVES** : le faible niveau de particules de notre graphe n'est qu'une moyenne arithmétique sur la période de 24h, et doit être considéré comme une estimation de **la contribution journalière de polluants s'accumulant au sol**. Ces résultats sont toujours à considérer avec prudence, due aux conditions météo (vent, pluie), à l'estimation du « bruit de fond », et aux pics d'aberrations non expliquées dans les données (pour environ 3,7% des données).

**Note** : Explication des calculs, et relativisme des résultats : voir bulletins précédents.

## Commentaires :

**Capteurs Bruit et MLAT** : Le réseau de réception MLAT (détection des trajectoires) mis en place (un 4<sup>ème</sup> récepteur est opérationnel depuis peu) doit encore être amélioré pour avoir un indice de confiance proche de 100% , ce qui permettra de supprimer les validations manuelles que nous faisons actuellement sur les données de bruit

**Pollution** : La proportion importante de données manifestement aberrantes (3,7%), qui semble en augmentation, demandera sans doute si elle se confirme à remplacer la partie sensible du capteur.